

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole Lucie Artu
Ecole Jean Toulza
Commune : RPI Eyrans/Mazion



PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1^{er} TRIMESTRE

Date : 18 octobre 2021

Circonscription Blaye

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : M^{me} BERTINEAU

Équipe enseignante :	M ^{me} Brayda Bruno, M. Verdeau
Le maire ou son représentant :	M ^{me} Chasseloup, M. Bailan
Les conseillers municipaux	Adjoints et conseillers municipaux Mazion : M ^{me} Leblanc, M. Sebert, Adjoints et conseillers municipaux Eyrans : M ^{me} Alaric, M. Rousset, M. Torres
DDEN	
Les représentants des parents d'élèves	Les parents d'élèves titulaires Mazion : M ^{me} Bernal Les parents d'élèves titulaires Eyrans : M ^{me} Vaincot, M. Pawlak, M ^{me} Lagarde
Les atsem	M ^{me} Morandière

Excusés :

Inspecteur de l'Education Nationale : M Guillerot

Enseignants : M^{me} Emmery

Parents d'élèves : M^{me} Granier, M^{me} Coupernot

Les atsem : M^{me} Pourresy

Début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : M. Pawlak

1) Présentation des membres du Conseil et résultats des élections

Les membres du Conseil se présentent.

École d'Eyrans

Électeurs	104
Votants	63
Bulletins nuls ou blancs	13
Suffrages exprimés	50
Participation	60.58 %

Titulaires : M^{mes} Vaincot et Lagarde, M. Pawlak

Suppléante : M^{me} Granier

École de Mazion

Électeurs	31
Votants	18
Bulletins nuls ou blancs	2
Suffrages exprimés	16
Participation	58.06 %

Titulaire : M^{me} Bernal

Suppléante : M^{me} Coupernot

M^{me} Moreau a indiqué par mail qu'elle mettait un terme à ses fonctions de DDEN.

Le Conseil d'école se réunit 3 fois dans l'année, dont la 1^{ère} fois dans un délai d'un mois après les élections et discute des points arrêtés à l'ordre du jour par le directeur. Il réunit les représentants de la communauté éducative. Il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote notamment le règlement intérieur. Sur les questions devant être votées, le vote à main levée est le mode de suffrage courant. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés, une voix par personne (1 voix par enseignant, 1 voix pour le directeur, 2 voix pour les élus, 1 voix par représentant des parents d'élèves élus, titulaires ou suppléants remplaçant des titulaires). Afin d'établir un procès-verbal du Conseil, un secrétaire de séance est sollicité. Le procès-verbal est communiqué à la municipalité, à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, aux parents d'élèves.

2) Vote du fonctionnement en Conseil d'Ecole regroupés

Les équipes pédagogiques des écoles d'Eyrans et de Mazion souhaitent regrouper leur Conseil d'école pour l'année 2021-2022 au titre du Regroupement Pédagogique Intercommunal 42.

Les membres du Conseil d'Ecole adoptent à l'unanimité le fonctionnement en Conseil d'école regroupé.

Mme Bertineau, directrice de l'école d'Eyrans, présidera le Conseil regroupé.

3) Fonctionnement de l'école

✓ Règlements intérieurs et Charte de la Laïcité

Les règlements intérieurs des écoles sont présentés et lus. Un point concernant les retards à Eyrans est rajouté au règlement.

La Charte de la laïcité rappelle les principes fondamentaux de la République et la neutralité des personnels, ainsi que la laïcité des enseignements. Elle est annexée au règlement intérieur.

Les règlements intérieurs des écoles et la Charte de la laïcité seront transmis aux familles pour en accuser réception et signature.

Les règlements sont votés et adoptés à l'unanimité.

✓ Effectifs et rentrée 2021

La répartition est la suivante :

- Mazion :
 - o Classe de M. Verdeau : 6 PS - 10 MS soit 16 élèves
- Eyrans :
 - o classe de M^{me} Emmery : 9 GS / 7 CP soit 16 élèves
 - o classe de M^{me} Brayda-Bruno : 9 CE1 / 18 CE2 soit 27 élèves
 - o classe de M^{me} Bertineau : 10 CM1 / 12 CM2 soit 22 élèves

Sur le RPI, nous comptons 81 élèves, les effectifs sont remontés par rapport à la fin de l'année dernière (+ 9 par rapport à ce qui était prévu fin mai).

Nous bénéficions cette année d'une mesure de sauvegarde exceptionnelle et avons pu maintenir nos 3 classes à Eyrans, décision prise au regard de nos effectifs et du fait que l'école fait partie des écoles situées en zone rurale, en comité technique départemental du 13 juillet.

✓ Préparation de la rentrée 2022

Les premières prévisions d'effectifs pour l'an prochain donnent :

16 PS / 6 MS / 10 GS / 9 CP / 7 CE1 / 9 CE2 / 18 CM1 / 10 CM2 soit 85 élèves sur le RPI.

Compte tenu des effectifs prévus et de la mesure de sauvegarde dont nous avons bénéficié à la rentrée 2021, M. Guillerot, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Blaye s'est d'ores et déjà rapproché de Madame et Monsieur le Maire afin de faire un point. Nous demandons de notre côté aux mairies de contacter les familles des PS attendus et procéder à leurs inscriptions dès le mois de janvier.

Une réunion entre Madame et Monsieur le Maire et les directeurs des 2 écoles est à prévoir durant la première semaine de retour des congés d'automne.

✓ Sécurité à l'école

Test incendie :

Tous les ans, 2 exercices d'évacuation ont lieu dans les écoles. Le premier a eu lieu durant la première période dans les deux écoles et il a permis de constater que les enfants ont acquis de bons réflexes.

Ecole d'Eyrans : un exercice a été réalisé le 20 septembre

Ecole de Mazion : un exercice a été réalisé le 7 octobre

A Eyrans, nous attendons le passage de la Commission sécurité afin de préciser les points concernant les règles d'application du protocole d'évacuation entre les bâtiments distants et le niveau d'audibilité accepté au sein du bâtiment cuisine/classe des CE.

PPMS : plans particuliers de mise en sûreté.

Chaque école est dotée d'un PPMS-risque majeur pour faire face à un éventuel accident majeur en attendant les secours. Ce plan de confinement permet d'assurer une mise en sûreté des élèves et des personnels en cas de problèmes liés à des risques naturels (inondation, tempête) ou à des risques technologiques.

Les écoles sont également dotées d'un PPMS-attentat/intrusion qui prévoit un plan pour se cacher ou une fuite vers un lieu de repli en cas de danger

Deux exercices PPMS sont effectués tous les ans : un pour chaque type de risque.

L'exercice PPMS associé au risque attentat/intrusion devait être réalisé avant les vacances d'automne.

A Eyrans, il a été effectué le 18 octobre.

Le scénario choisi a été adapté aux classes : de l'intrusion d'une personne dangereuse pour les CM à l'intrusion d'un animal agressif pour les plus jeunes. Les consignes de mise à l'abri ont été rappelées en amont de l'exercice. Elles ont été bien respectées. Néanmoins, le signal « coups de sifflet » en plein récréation n'a pas été entendu tout de suite par tous.

A Mazion, il sera réalisé cette semaine.

L'exercice PPMS associé au risque majeur devra être effectué avant les vacances de printemps.

Les signaux ont été homogénéisés entre les deux écoles.

✓ Budgets municipaux

Le budget fourniture attribué à l'école d'Eyrans est toujours très confortable.

Les subventions dans le cadre de l'appel à projet « pour un socle numérique de base » ont été sollicitées et les commandes passées. Cela représente une somme de 10 500 €, subventionnée à hauteur de 70% par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le budget pour l'école de Mazion reste très confortable.

Nous adressons nos remerciements aux municipalités qui nous permettent de travailler dans de bonnes conditions au service des élèves.

- ✓ Fonctionnement et état financier de l'année scolaire 2019-2020 et projections sur l'année scolaire 2020-2021 de la coopérative scolaire

Coopérative Mazion :

L'école est affiliée à l'OCCE.

Rentrée 2021 : 1152.74 € disponibles

Dépenses : 55,69 €

Coopérative Eyrans :

Bilan 2020-2021

Le bilan de la coopérative scolaire d'Eyrans pour l'année 2020-2021 est le suivant :

Départ	2605,22 €	
	Entrées	Sorties
Adhésion à l'OCCE + frais compte		136,85
Cotisations de rentrée des familles	310	
Projets, livres, matériel éducatif		167,14
Jeux de récréation		166,42
Photos de classes	502,85	
Caisses de classes	198,73	1034,52
Tombola	905,80	
TOTAL	1917,38 €	1504,93 €
RESTE		3017,67 €

Les dépenses de chaque caisse de classe sont les suivantes :

	GS-CP		CE1-CE2		CM1-CM2	
	335,84		244,40		492,08	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Marché de Noël	134	30,35	228	74,36	87	44,96
Abonnement quotidien				49		
Projets de classe		35,5		80,39		126,03
Outils pédagogiques (livres, jeux, arts)		405,30		166,48		109,53
Sortie à Bordeaux						202
TOTAL	134	471,15	228	370,23	87	482,52
RESTE	-1,31 €		102,17 €		96,56 €	

Bilan début d'année 2021-2022

Voici les recettes et dépenses de ce début d'année pour la caisse commune :

Recettes	Dépenses
	Coopératives de classes : 1098,73 €
Cotisations de rentrée :	Fonctionnement OCCE : 146,20 €
	Meuble récréation : 24,10 €

Le solde actuel de la caisse commune est donc de 1 748,64 euros.

En début d'année, chaque classe a reçu 300 euros en plus du reliquat de l'année précédente. Les soldes actuels sont les suivants :

Caisse commune	GS-CP	CE1-CE2	CM1-CM2	Total
1748,64 €	300 €	402,17 €	396,56 €	2 847,37 €

Les caisses de classe serviront à financer les projets et sorties propres à chacune des classes. Le solde de la caisse commune servira à acheter du matériel éducatif ou des jeux en commun et à préparer la kermesse.

A ce jour, nous n'avons pas reçu les virements annoncés suite à la dissolution de l'APE.

4) Communication

- École / parents

L'épanouissement de l'élève dans l'école et en dehors, dépend beaucoup de la qualité du dialogue entre l'enseignant et la famille.

Le dialogue famille/enseignant est important et doit engager une compréhension réciproque basée sur le respect et la confiance. L'enseignant peut inviter la famille à une rencontre si le besoin s'en fait ressentir. De même, les familles peuvent demander un rendez-vous à tout moment de l'année pour faire un point sur la scolarité de leur enfant. Les enseignants encouragent l'ensemble des parents à prendre possession du cahier de liaison en ce sens.

- Direction / Parents

Conformément au règlement intérieur, les absences doivent être signalés par mail ou par téléphone et justifiées par écrit au retour de l'élève.

Aucun entretien ne sera donné sur le temps de l'accueil.

- Parents / Mairies

Lorsque les parents ont besoin d'évoquer un problème concernant le temps périscolaire, ils peuvent s'adresser au secrétariat des mairies.

5) Projets et vie de l'école

✓ Axes généraux

Projet d'école

Le nouveau projet d'école est entré en vigueur à la rentrée 2021. Les écoles du RPI ont choisi de travailler conjointement et de proposer un projet commun. Il est défini par 3 axes :

- Axe 1 : parcours scolaire et suivi des élèves (en commun avec le collège de St Ciers sur Gironde)
- Axe 2 : parcours culturel et artistique
- Axe 3 : favoriser la réussite de tous dans le domaine du langage

En raison de la situation sanitaire, la planification de projets incluant des sorties se fera en fonction des directives préfectorales et académiques.

Spectacle & Marché de Noël

Le marché de Noël est prévu le jeudi 9 décembre en extérieur dans la cour de l'école d'Eyrans. Des objets confectionnés par les élèves de chaque classe seront proposés à la vente. Les bénéfices viendront alimenter les caisses de classe. La réglementation en ce qui concerne le cadre sanitaire et sécuritaire devra être vérifiée.

La sortie de Noël offerte cette année par la mairie d'Eyrans est également programmée le 9 décembre. Les classes du RPI sont inscrites pour assister au mini-concert de l'orchestre symphonique de Bordeaux intitulé *Les mille et une nuits, dont Shéhérazade*, au Rocher Palmer de Cenon. Cette sortie contribue à enrichir le parcours culturel et artistique des élèves, axe 2 de notre projet d'école. La séance étant à 11h15 et le retour prévu pour 13h, une légère collation avant le départ sera proposée et financée par la coopérative scolaire.

La ronde des arts

Il est prévu que ce projet reprenne vie à partir de janvier, toujours dans le cadre de l'axe 2 du projet d'école du RPI.

Photos de classe

La photo de classe est programmée le 23 novembre.

✓ Projets de classe

Mazion :

M. Verdeau indique qu'il est difficile pour lui d'envisager des projets sur du long terme pour l'instant.

Eyrans :

Classe des GS-CP : aucun projet spécifique n'est prévu sur ce début d'année autres que ceux prévus au sein du RPI.

Classe des CE1-CE2

- Projet autour des grandes périodes historiques. En période 2 nous travaillerons sur la préhistoire (lecture de documentaires, découverte du monde, poésie, musique).
- Sortie Terres d'oiseaux avec une exploitation pédagogique autour des animaux et végétaux.

Classe des CM1-CM2 : aucun projet spécifique n'est prévu sur ce début d'année autres que ceux prévus au sein du RPI. Un projet de randonnée pédestre est envisagé et en cours d'élaboration.

Dès que nos VPI seront installés : projet en lien avec le cinéma. L'objectif est de faire découvrir aux élèves des films ou extraits à chaque période et travailler à partir de ces supports. Puis nous essaierons d'aller au cinéma en période 5.

M. Bertineau demande si des commémorations du 11 novembre sont prévues. Elles se tiendront à 10h à Eyrans et à 11h à Mazion. Des élèves volontaires pourront venir faire une lecture à cette occasion.

6) Parcours de l'élève

✓ Dispositif d'aide

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté (RASED) : C'est un dispositif d'actions concentrées en direction de l'aide aux enfants en difficulté. Les enseignants spécialisés n'interviennent pas sur les écoles du RPI mais nous pouvons solliciter l'aide de M. Arrivé le psychologue scolaire du secteur qui a pris la suite de Jean-Paul Vaille.

PPRE : Les élèves rencontrant des difficultés durables peuvent bénéficier d'un Projet Personnalisé de Réussite Éducative. Il est mis en place par l'enseignante de l'élève et définit un objectif précis en fonction des besoins de l'élève. Il décrit les aides et adaptations mis en place en classe. Il est limité dans le temps. Si nécessaire, le PPRE peut être reconduit.

APC : Les élèves rencontrant une difficulté d'apprentissage passagère peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique complémentaire de 2 fois ½ heure par semaine.

✓ Evaluations nationales

Des évaluations nationales ont été passées dans les classes de CP et de CE1. Les résultats seront remis individuellement aux parents.

✓ Objectifs et actions du CEC

Le premier Conseil Ecole Collège aura eu lieu le mardi 23 novembre 2021 au collège de Saint Ciers sur Gironde avec pour ordre du jour :

- Rappel des axes et objectifs du projet de réseau
- Evaluations Nationales 6ème 2021.
- Constitution et calendrier des groupes de travail 2021/2022

7) Questions diverses

Horaires de garderie de Mazon :

L'horaire d'ouverture de la garderie de Mazon est passé de 7h à 7h30. 2 familles se sont officiellement rapprochées de la municipalité de Mazon pour une réouverture à 7h. Mme Chasseloup indique que l'information de ce changement avait été transmise dès la fin de l'année scolaire dernière, et que pour des raisons de temps de travail de l'agent responsable de la garderie régi par le code du travail, il est impossible de revenir en arrière.

Série « squid game » :

Il a été porté à la connaissance de la directrice que des élèves avaient évoqué la pratique de jeux enfantins détournés en référence à la série « squid game ». Une note de prévention a été transmise aux parents des CM. Les représentants des parents d'élèves demandent à ce qu'une note soit également transmise aux parents des autres classes.

Fin du conseil d'école :

19h26

la Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

M^{me} Bertineau



Le secrétaire de séance :

le 06/11/2021

PAWLAK Laurent